

Progression avec système d'arrêt de chute

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Etre capable d'identifier et d'évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser.

Public Visé

Toute personne expérimentée ou non, appelée dans le cadre de ses fonctions, de manière exceptionnelle ou régulière, à effectuer des travaux en hauteur. (ex : entretien ou le dépannage d'installations sur toitures, terrasse, toitures pente). Sur site équipé de points d'ancrage (Ligne de vie ou point d'ancrage fixe) et de garde-corps.

Pré Requis

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation. Toutefois, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.

Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).
Pour effectuer du travail en hauteur, il est nécessaire de bénéficier d'une aptitude médicale au travail en hauteur.

Modalités d'entrée en formation

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

Par mail : adv@alyence-groupe.com

Ou sur notre site : www.alyence.com

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier et d'évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser.

Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur.

Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collectives et individuelle).

Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés (EPI) et être capable de vérifier le matériel afin de détecter toute anomalie.

Méthodes pédagogiques

Théorie :

- Films, projections et équipements pédagogiques.

Pratique :

- La manipulation des EPI apportés par chaque stagiaire.
- La mise en situation réelle et étude de cas de condition de travail en hauteur, accompagné d'actions correctives.

Parcours pédagogique

Théorie

- Travaux en hauteur en sécurité (accidents et prévention, contexte règlementaire et responsabilités)
- Caractéristiques des moyens de protection collective (moyens fixes et mobiles, appareils d'élévation de personne, le balisage et la signalisation)
- Les accès
- L'analyse du risque
- Cas pratique
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle (classes d'ancrages, casques, antichute et supports d'assurage, absorbeurs d'énergie, harnais et accessoires de liaison).
- Choix d'un dispositif de protection individuelle (étude des risques, accrochage du harnais, facteur de choix du dispositif de protection, conséquence d'une chute, vérification et autocontrôle).
- Réglementation (normes, décrets, directives)

Pratique

- Intervention en hauteur depuis le sol
- Utilisation des échelles
- Gestion des accès
- Gestion de l'accès jusqu'à l'ancrage
- Déplacement de l'ancrage au poste de travail avec la bonne liaison antichute.
- Réalisation de cas pratiques

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel.
- Évaluation pratique et théorique en fin de formation.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours



Durée

14.00 Heures

2

Jours

Effectif

De 3 à 6 Personnes